Le piège derrière le projet de loi de la droite

Par María Josefina Arce (RHC)

Depuis quelques semaines la société uruguayenne vit un débat intense. Les alarmes ont sauté en raison du piège qui se cache derrière une initiative polémique visant à bénéficier les prisonniers de plus de 65 ans avec la prison à domicile.

De l'avis de beaucoup, le projet de loi, présenté par le parti de droite 'Cabildo Abierto', cherche à favoriser ceux qui ont commis des crimes durant la dictature militaire d'Uruguay entre 1973 et 1985.

Le projet de loi controversé a été rendu public durant la pandémie, sous prétexte d'accorder un traitement différencié aux prisonniers de plus de 65 ans, qui, selon les statistiques, ne représentent qu'un pour cent de la population carcérale, soit près de 14 mille personnes.

Les blessures d'un pays, ayant vécu pendant toute une décennie sous la terreur, la mort, la torture et les violations des droits de l'homme ont été rouvertes. Les victimes de cette période dépassent 31 mille personnes.

Le souvenir de la participation de l'Uruguay au tristement célèbre plan Condor, une coalition entre les dictatures de l'Amérique Latine, en collaboration avec les États-Unis, dans les années 70 et 80 du siècle dernier afin détenir et exécuter des militants de gauche est toujours vivant dans la mémoire des gens.

Selon les 'Archives de la Terreur' découvertes en 1992 au Paraguay, 50 mille personnes ont été assassinées, 30 mille ont disparu et 400 mille ont été emprisonnées. Parmi les victimes figurent 3 mille enfants.

Face aux manœuvres de la droite, les Mères et parents de détenus-disparus et l'association d'anciens prisonniers politiques d'Uruguay, entre autres organisations, ont appelé à une manifestation pour jeudi en rejet de la libération des répresseurs.

Le parti de gauche 'Front Large' a exhorté la population à se joindre à la manifestation afin d'éviter le retour des atrocités qui ont eu lieu durant la dictature, en raison du pacte de violence de militaires retraités et actifs.

Le projet de loi a été également remis en cause par des rapporteurs de l'ONU, qui ont affirmé que celui-ci permettrait d'accorder automatiquement le bénéfice de la prison à domicile aux personnes condamnées pour des crimes contre l'humanité, commis pendant la dictature.

Dans une lettre à l'intention du ministre des Affaires étrangères Francisco Bustillo, ils ont signalé qu'aucune raison de santé publique ne justifie cette mesure, et qu'il n'est pas établi que celle-ci sera sans effet, une fois terminée l'urgence sanitaire du Covid-19.

Les manœuvres de la droite ont fait surgir une possibilité toujours recherchée par les nostalgiques de la dictature, mais que la plupart des Uruguayens rejettent, car ils ne veulent plus d'un retour à un passé sombre et triste.

---

https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/279391-le-piege-derriere-le-projet-de-loi-de-la-droite

Radio Habana Cuba